



MANDELA



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

8 JUIN 2023

25 rue Charles Gounod
Quartier Fontbarlettes
26000 Valence

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL

BILAN D'ACTIVITÉS

RAPPORT FINANCIER

ELECTIONS AU CONSEIL D' ADMINISTRATION

ANNEXE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT MORAL

Par cette Assemblée Générale, la Maison des Solidarités Nelson Mandela clôture 2022.

Dire que l'association a vécu une année très perturbée ne surprendra personne.

La fatigue accumulée par deux ans de Covid et les adaptations qu'il a engendrées ont entamé l'énergie de l'équipe et occasionné beaucoup de difficultés notamment des arrêts maladie plus nombreux et plus longs que durant une année ordinaire. Remplacer une directrice appréciée de tous, restée aux manettes plus de dix ans n'est pas chose aisée. Tout cela a fortement impacté, la prise de poste d'Isabelle Tahmazian. La réalité du poste de direction ne lui a pas convenu, fin septembre elle nous a quittés.

Cependant, dans la tempête, Mandela est restée debout. Consciente de l'importance de son rôle comme Espace de Vie Sociale sur le quartier de Fontbarlettes, cette année encore, l'association a su reconduire ses actions historiques : l'accompagnement social et juridique, la formation et la médiation, tout en cherchant à développer l'animation sociale. Toujours vigilante, elle s'est adaptée aux besoins qui se sont révélés.

Samia, Hafida, Marie, Emma, Nathalie et Céline, votre équipe a, elle aussi, été malmenée par les difficultés, mais malgré le peu de reconnaissance financière que nous avons pu vous accorder, votre engagement et votre professionnalisme ont permis de traverser au mieux cette période. Merci à chacune de vous ! Au passage, un petit clin d'œil à toi Céline qui, en mai, nous a quittés pour d'autres lieux. Pendant un peu plus de trois ans tu as apporté à l'association tes idées, tes compétences, ton dynamisme, ta rigueur sans oublier ton humour !

Christine Lamouroux, depuis longtemps tu accompagnes l'équipe en Analyse de la Pratique Professionnelle avec compétence et bienveillance, en cette période difficile tu as même proposé de le faire bénévolement. Merci !

Cécile Bisillon et Adélaïde Caupert de la Fédération des Centres Sociaux, chaque fois que nécessaire, vous vous êtes rendues disponibles pour nous apporter votre soutien mais aussi un regard extérieur, des conseils, vous nous avez proposé des outils et des solutions. Merci à toutes les deux !

Frédéric Najjarian, malgré un agenda plus que chargé, vous avez trouvé du temps pour apporter votre expertise et assumer la direction de l'association pendant 4 mois. Merci !

Nos partenaires financiers : l'Etat, le Département, la Ville de Valence, la CAF, VRH, vous nous accordez votre confiance sans laquelle rien ne serait possible. Merci !

Nos partenaires de terrain, trop nombreux pour être cités ici, comme nous, vous êtes persuadés qu'en mutualisant nos compétences et nos forces nous travaillons à un monde meilleur. Merci à chacun de vous.

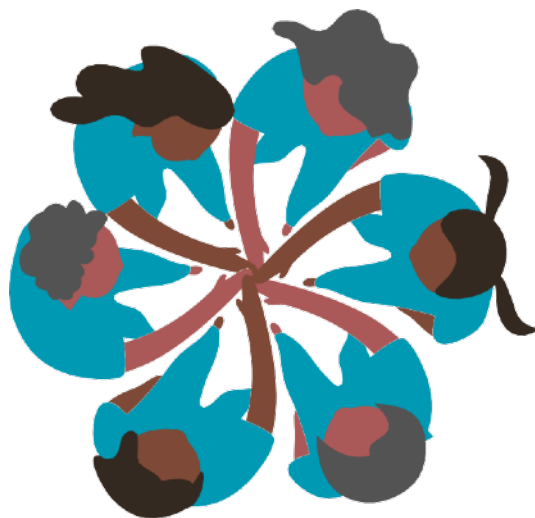
Nos administrateurs et nos bénévoles fidèles et engagés, vos compétences variées et votre importante disponibilité participent grandement à la richesse de l'association. Merci !

2023 a commencé avec beaucoup d'incertitudes notamment financières. Mais le dynamisme, l'enthousiasme, les convictions qui caractérisent la Maison des Solidarités restent bien présents. Ils sont maintenant partagés par Anne De Rekeneire qui a accepté de prendre les commandes pour continuer nos missions de facilitation d'intégration, de médiation, d'animation et de cohésion sociale. Le 1^{er} mai dernier elle est devenue officiellement directrice. Tous nos encouragements à Louise et Marika, venues compenser l'absence de Nathalie qui nous manque !

Dans un contexte qui évolue, une réflexion sur le fonctionnement de l'association et sur son projet associatif est amorcée pour mieux répondre aux besoins de nos adhérents.

Beaucoup d'incertitudes demeurent, beaucoup de combats restent à mener, mais faire grandir la Solidarité reste notre objectif !

Marie-Christine CHANTEUR
Présidente.



TOUS NOS REMERCIEMENTS À

à l'équipe salariée

Malgré les bouleversements elle a su maintenir son engagement.
Merci à Céline, Emma, Hafida, Marie, Nathalie et Samia, aux formatrices
qui ont renforcé l'équipe temporairement et à Isabelle, d'avoir tenté l'aventure.



*Nous te remercions, Céline, pour tout ce que tu as apporté à l'association. Ton sens de l'organisation, ton aisance avec les tableaux et ton humour nous manquent !
Nous te souhaitons bonne chance sur ton nouveau chemin.*

Aux bénévoles et aux volontaires

Nous ne pourrions pas proposer des actions aussi nombreuses et variées sans le soutien d'une équipe bénévole solide et investie. Ils participent activement à l'animation sociale, aux ateliers de formation, à l'accompagnement des sorties, à l'entretien des locaux et du matériel,

Merci à : Alain, Anne-Marie, Annie, les Catherine et les Do, Céline, Claudine, Elisa (volontaire en service civique), Geneviève, Hervé, Jackie, Jean-Claude, Marie-Christine, Jean-Yves, Joëlle, Lydia, Marie-Pierre, Martine, Mathys, Oscar, Serge & Thierry.

Aux habitants engagés qui nous aident au quotidien,

À nos nombreux partenaires financiers et d'activités

C'est grâce à eux que nous pouvons proposer un tel éventail d'actions.

Un merci chaleureux à : l'Etat, la Ville de Valence, la CAF, le Département de la Drôme, ainsi que la Fédé des Centres Sociaux, les MPT de Fontbarlettes, du Petit Charran et du Grand Charran, la Maison de Santé Clos Gaillard, la Maison de Santé de Fontbarlettes, la FOL Drôme, la Médiathèque de Fontbarlettes, VRH, Radio BLV, AlterNatif, association Thermos, OCELIA, la Prose des Sables, l'Observatoire de la Laïcité, Solidarité Langage, l'association Parenthèse et le Réseau Cocagne, la Ferme des Volontoux, l'Accueillette et les commerçants du quartier.

à tous les adhérents.

419 ADHÉRENTS

LES PARTICIPANTS
AUX ATELIERS
ET USAGERS

LES BÉNÉVOLES

LE CA ET
LES CERCLES

- 15 ADMINISTRATEURS
- 5 CERCLES

CERCLE
MAINTENANCE

CERCLE
INFORMATIQUE

CERCLE
LAÏCITÉ

CERCLE
SPORT

CERCLE
PÉDAGOGIE



MARIE-CHRISTINE
PRÉSIDENTE



DOMINIQUE
TRÉSORIÈRE



HERVÉ
TRÉSORIER



SERGE
SECRÉTAIRE

LE BUREAU

LES SALARIÉES
LES VOLONTAIRES



ISABELLE



HAFIDA



SAMIA



MARIE



NATHALIE



CÉLINE



EMMA



ELISA

- Isabelle Tahmazian, directrice.
- Hafida Naceur, chargée de l'accompagnement juridique, social et administratif.
- Samia Cherrad, secrétaire, aide-comptable.
- Marie Gil-Moreno, formatrice, chargée de la médiation culturelle.
- Nathalie Roch, formatrice, chargée de la citoyenneté.
- Céline Boissière, formatrice, chargée du cercle sport.
- Emma Pignol, formatrice, chargée de la communication.
- Elisa Boulet, volontaire du service civique mission parentalité et développement durable.

LA GRANDE ÉQUIPE EN 2022

LES ADHÉRENTS

→ Les adhérents paient une **adhésion** de 8€. Ils ont le droit de **participer** aux AG et d'**élire** le CA.

→ Les adhérents, ce sont :

les **participants aux ateliers**



les **usagers** (qui viennent pour l'accompagnement social et juridique)

les **bénévoles** qui interviennent en formation, en administration et qui s'engagent dans les cercles



LE C.A

→ **Les membres du C.A, les administrateurs, sont des adhérents qui se présentent aux élections lors de l'AG.**

→ **Les missions du C.A**

- définir les grandes lignes du projet
- prendre des décisions
- élire le bureau

→ Un cercle est un ensemble de personnes qui participent à l'organisation de l'association en fonction de leurs envies et de leurs compétences.

LE BUREAU

-
- La présidente : **Marie-Christine CHANTEUR**
 - Les co-trésoriers : **Dominique BERNE** et **Hervé LAGRAVIERE**
 - Le secrétaire : **Serge VIDAL**



→ **Les missions du bureau.**

- préparation du CA
- gestion des affaires courantes
- gestion des ressources humaines
- les relations avec les partenaires



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ESPACE DE VIE SOCIALE



FORMATION

1. LES ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES (ASL)
2. LES ATELIERS D'EXPRESSION
3. LA MOBILITÉ ET LE NUMÉRIQUE
4. LA CITOYENNETÉ



MÉDIATION

1. ACCÈS AUX DROITS ET AUX DEVOIRS
2. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



ANIMATION LOCALE

1. ALLER VERS
2. PARTAGER ET CONSOMMER AUTREMENT
3. PARENTALITÉ
4. CITOYENNETÉ
5. CULTUREL

LA FORMATION

1 LES ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES
(ASL)

2 LES ATELIERS D'EXPRESSION

3 MOBILITÉ ET NUMÉRIQUE

4 LA CITOYENNETÉ

LA FORMATION
EN 2022 C'EST...



328 PARTICIPANTS



7996 HEURES



49 NATIONALITÉS



23 BÉNÉVOLES



4 FORMATRICES



1 LES ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES



OBJECTIF

Les participants apprennent la langue, les codes et les savoirs culturels de la France pour être à l'aise dans leurs différentes activités. Il s'agit pour eux de se débrouiller face aux différents services publics, pour prendre un rendez-vous médical ou administratif, pour assurer leur rôle de parents d'élèves, Il s'agit aussi de connaître les temps forts de la société et les normes sociales liées au travail, à la consommation, aux relations en général.

ACTION

Ainsi, les séquences pédagogiques sont construites autour des préoccupations du quotidien. Les exercices permettent de savoir se présenter, s'attachent aux questions relatives à la santé, au travail, au logement, aux achats, ...

De janvier à juillet 2022, les ateliers d'ASL ont été organisés en 5 niveaux d'apprentissage. Puis à la rentrée de septembre, nous nous sommes réorganisés car d'une part nous avons une formatrice en moins et d'autre part, nous souhaitons proposer plus d'heures dans un intérêt pédagogique. Ainsi, nous sommes passés à 4 niveaux en reprenant le rythme d'avant COVID, à savoir 2 séances / 2 fois par semaine.

- L'atelier Vert pour les Grands débutants. Objectif : A1.1 à l'oral
- L'atelier Orange pour le public peu ou pas scolarisé. Objectif : A1.1 à l'écrit
- L'atelier Turquoise pour le public qui change d'alphabet ou qui vient des ateliers vert et orange. Objectif : A1 à l'écrit
- L'atelier Bleu. Objectif : A2 à l'écrit. Nous avons confié l'atelier Bleu à une bénévole aguerrie, Catherine, que nous remercions particulièrement.

Comme chaque année, les groupes ont évolué fortement en cours d'année, souvent du fait des parcours de migration.

328 participants
3486 heures d'ASL
4 groupes de niveaux
jusqu'au A2 du CER

Malgré ces fluctuations, une vraie solidarité s'est installée entre les membres de chaque groupe ainsi qu'un engagement dans les apprentissages tout à fait stimulant. Nous pensons que c'est en grande partie grâce au rythme de 2 séances d'ASL par semaine.

Comme nous sommes attentifs aux progrès, pour les encourager, nous avons proposé à ceux que nous sentions prêts, d'intégrer le groupe du niveau supérieur.

NOUVEAUTÉ ! En 2022, le cercle pédagogie.

Lancé par Martine Carpentier, bénévole de formation, ce cercle a enthousiasmé les nombreux participants. Il s'est réuni deux journées au cours de l'année 2022. L'idée est de prendre du recul sur ses pratiques dans une dynamique de formation continue et d'amélioration de la qualité du service rendu aux apprenants. En 2022, riches échanges autour du film « L'atelier de conversation » et sur l'éducation populaire avec Yves Vaquer, directeur de la MPT du Grand Charran.

ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES DE BASE

L'objectif des ateliers socio-linguistiques (ASL) est l'autonomie sociale et communicative des adultes.

Les participants apprennent la langue, les codes et les savoirs socioculturels de la France pour pouvoir faire un usage autonome des espaces sociaux, comprendre les valeurs de la France et connaître ses temps forts.

L'approche se fait par le rôle social de l'apprenant, en tant que parent d'élève, usager des moyens de transport, de la Poste, d'Internet, en tant que citoyen, allocataire de la CAF, patient d'un médecin, locataire, consommateur, etc...

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

RYTHME

- en année scolaire
- entrées permanentes dans la limite des places disponibles
- 3 cycles de 10 semaines

Cycle 1 : du 26/09/22 au 16/12/22
Se présenter
Organiser son quotidien
Se déplacer
Citoyenneté : par ex., laïcité, droits de l'Homme, etc.

Cycle 2 : du 16/01/23 au 7/04/23
Se soigner
Faire ses courses
Travailler
Citoyenneté : égalité femme homme, système associatif, forum de l'emploi, etc.

Cycle 3 : du 24/04/23 au 7/07/23
Se loger
Gérer ses papiers
Citoyenneté : organisation administrative de la France, échelle des pouvoirs, élections.



ATELIER VERT

Public : débutant complet.
Niveau d'entrée à l'oral : A0
Niveau de sortie à l'écrit et à l'oral : A1.1
Objectif : se présenter très simplement à l'oral, comprendre un écrit simple, remplir un formulaire simple.
Priorité à l'oral.



ATELIER ORANGE

Public : adulte peu ou pas scolarisé (alpha et post-alpha)
Niveau à l'entrée à l'écrit : infra A1.1
Niveau à la sortie à l'écrit : A1.1
Objectif : découverte de l'écrit. Comprendre un écrit simple, remplir un formulaire simple.
Priorité à l'écrit.



ATELIER TURQUOISE

Public : adulte venant de l'atelier vert ou orange, adulte scolarisé dans son pays (FLE)
Niveau à l'entrée à l'écrit : A1.1
Niveau à la sortie à l'écrit : A1
Objectif : améliorer la compréhension & la production écrite et orale (phrase très simple) et aller vers plus d'autonomie dans la vie quotidienne.



MODULE SPECIAL UKRAINE

Atelier intensif pour public ukrainien débutant.

ATELIER BLEU

Public : adulte venant de l'atelier turquoise et adulte scolarisé dans son pays (FLE)
Niveau à l'entrée à l'écrit : A1
Niveau à la sortie à l'écrit : A2
Objectif : améliorer la compréhension et la production écrite et orale (phrase simple) et aller vers plus d'autonomie dans la vie quotidienne.



FRÉQUENCE : 2 x 2h/semaine.

EVALUATION

- Évaluation diagnostique en face à face : positionnement.
- Évaluation d'apprentissage collective : chaque fin de cycle est marquée par une auto-évaluation.
- Évaluation pronostique (de sortie) en face à face, proposée une fois par cycle aux apprenants qui partent et/ou qui en ont besoin pour des raisons administratives.



MODULE SPECIAL UKRAINE

En mai-juin, nous avons accueilli un groupe d'ukrainiennes et leur avons proposé un atelier spécifique et intensif. Pour répondre à l'opportunité de soutien de la DEETS, 3 formatrices ont été mobilisées. La progression des jeunes femmes, à l'aise dans le rôle d'apprenantes, dans la découverte de la langue et des codes sociaux de la France a été rapide. Par ailleurs, elles ont très rapidement fait groupe. Les séances étaient particulièrement joyeuses et dynamiques. En plus des ateliers socio-linguistiques, elles ont participé à des activités ponctuelles, comme la visite du musée de la chaussure à Romans, un atelier chant, un atelier sport, etc... Nous avons pu remarquer une particulière facilité à établir le contact avec les autres apprenants de nationalités très diverses.

L'accueil des jeunes femmes ukrainiennes s'est révélé être une expérience très enrichissante et valorisante pour tout le monde.

OUVERTURE D'UN ATELIER DE FRANÇAIS INTENSIF

SPÉCIAL PUBLIC UKRAINIEN

A partir du 2 mai 2022, Mandela ouvre un atelier intensif de 3 cours de français par semaine de 1h30, pour un public ukrainien débutant.

Entrées permanentes dans la limite des places disponibles.

Thèmes abordés pour se débrouiller rapidement dans le quotidien : l'identité, la santé, se repérer dans l'espace et dans le temps, gérer son argent, l'école et la parentalité, le travail.

MANDELA 04 75 55 37 96
25 rue Charles Gounod 26000 Valence
f @mdsmandela www.mds-mandela.org

2. LES ATELIERS D'EXPRESSION



OBJECTIF

*S'ancrer dans notre société
en devenant autonome*

Accompagner l'intégration et l'insertion :

- **acquérir la langue française avec différentes méthodes d'expression.**
- **présenter et aller à la rencontre de l'organisation de la France, de ses institutions et des valeurs républicaines.**
- **accompagner le rôle de citoyen.**
- **permettre l'accès au numérique.**
- **sensibiliser à la découverte culturelle, familiariser les participants aux codes culturels, favoriser les pratiques culturelles.**

ACTION

En 2022 nous avons pu ouvrir nos locaux plus largement qu'en 2021 (groupes un peu plus nombreux, allongement de la durée des ateliers). Nos ateliers d'expressions sont hebdomadaires et composés comme suivant :

Oral

Atelier ludique où le jeu, le déplacement dans l'espace et les interactions entre apprenants, facilitent l'expression orale. Les timides finissent par se prendre au jeu et osent faire leurs premiers pas dans cette nouvelle langue. Les apprenants apprécient beaucoup cet atelier où ils sont venus nombreux et régulièrement.

Nous n'avons pas pu reconduire cet atelier à la rentrée 2022, par manque de formatrice.

Les écrits du quotidien

Savoir lire une facture, remplir un document, écrire une lettre ou un mail pour une administration.... c'est un besoin récurrent des apprenants. Ils expriment souvent leur souhait d'autonomie dans les démarches.

Conversation

Un atelier très apprécié, dans lequel les apprenants s'expriment de manière structurée, en donnant leur avis argumenté sur des questions de société. Cette année nous avons participé avec la Ligue des droits de l'homme à un débat sur l'inégalité des salaires entre les femmes et les hommes, ainsi que sur les difficiles conditions de travail de certaines professions comme les auxiliaires de vie, les agents d'entretien etc...

2751 heures d'ateliers d'expression, possibles grâce à nos bénévoles engagés.



Nous avons assisté à la projection du documentaire de F. Ruffin « Femmes debout » au cinéma « Le Navire » et aux témoignages très touchants qui ont suivi. Grâce à ces échanges, des prises de conscience se font peu à peu qui permettent de devenir acteur de sa vie.

Nous avons travaillé avec Sylvie de Radio BLV et Catherine de Thermos avec l'audio et la vidéo autour du thème de la violence.

L'atelier lire écrire graphie vient asseoir les fondations de l'accès à l'écrit par un travail sur la graphie/phonie et sur la syntaxe.

Pour des apprenants peu ou pas scolarisés, ou changeant d'alphabet, cet atelier est un support incontournable à l'écrit, pour asseoir les bases de la langue dans son aspect graphique, phonologique, et syntaxique. Il s'est décomposé cette année en 2 niveaux : un premier niveau plus proche de l'alphabétisation et un deuxième niveau, venant renforcer des bases déjà acquises.

Prépa DELF

Un atelier hebdomadaire pour les apprenants envisageant de passer cet examen ayant les niveaux A1 ou A2. Le DELF demande une réelle préparation, sans laquelle il est difficile de comprendre les consignes précises, le type de questions et les outils pour y répondre. Cet atelier vient répondre à une demande de plus en plus importante. A la rentrée 2022, nous n'avons malheureusement pas pu ouvrir cet atelier par manque de formateur.

LA REMISE DES ATTESTATIONS

Pour clore l'année de formation, nous avons fait la remise des attestations. Les apprenants sont venus très nombreux et ont reçu leur diplôme sous les applaudissements de leurs familles et de leurs amis, de collègues d'apprentissage, des bénévoles et des salariées. Un moment riche en émotions.



Atelier «Expression jeunes »

Nous avons accueilli des jeunes qui participent également aux ateliers d'ASL dans un atelier spécifique autour de l'interview, un excellent exercice de pratique de la langue, dans tous ses aspects : diction, syntaxe, pertinence des questions, formules de politesse etc...

Cet exercice a également débouché sur l'apprentissage technique de la création de vidéo et de prise de son avec leur téléphone, ce qui a constitué un travail très valorisant pour nos jeunes.

Ce groupe a la particularité d'être multiculturel, majoritairement constitué de garçons et de 3 filles. Les partages concernant leurs expériences ont été extrêmement riches au fil des semaines, avec une très bonne cohésion de groupe.

Enfin, le groupe a pu assister « en live » le 10 juin, au spectacle de slam de Mehdi Dix (musicien et slameur) et a eu le privilège de monter sur scène avec lui. Nous avons vraiment pu mesurer l'impact positif que ce projet, dans sa globalité, a eu sur nos jeunes. Celui-ci a sans doute contribué à leur donner une nouvelle confiance en la vie et en eux.



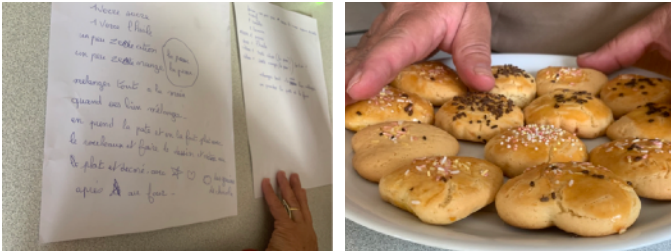
Un immense merci à tous les jeunes et à Mehdi !
« En faisant scintiller ta lumière, tu offres aux autres la possibilité d'en faire autant. »
Phrase de Nelson Mandela, légèrement adaptée (mais il devrait être d'accord) !

Les ateliers ponctuels

Jeux de société, contes, jardinage, lecture vivante, débats, découverte du monde des abeilles, don d'ordinateurs, formation à la discipline positive, groupes de parole, initiation à la recherche d'emploi, présentation d'applis FLE, rencontres entre femmes du quartier, jeux sur la mobilité, cuisine....

Ils sont toujours l'occasion d'échanges interculturels et intergénérationnels très riches entre les apprenants ; par exemple lorsqu'ils font de la cuisine typique d'un pays tous ensemble. Parfois c'est l'occasion de se dépasser dans une activité qui paraissait difficile au départ : l'initiation au vélo, la découverte de nouveaux outils dont les applications FLE pour apprendre le français etc...C'est un pas de plus vers l'autonomie.

La mobilisation des personnes, prises dans leur quotidien souvent difficile, peut être une difficulté mais en général, elles participent régulièrement aux ateliers qui sont des bouffées d'oxygène dans leur vie.



LES ATELIERS D'EXPRESSIONS
 En complément des ASL, il est proposé aux apprenants, en fonction de leurs objectifs, un ou plusieurs ateliers transversaux. Ils permettent de s'exprimer, d'ouvrir ses horizons sur différentes pratiques culturelles, de maintenir un lien social et d'apprendre autrement.

LIRE, ÉCRIRE, GRAPHIE 1
Public : en alphabétisation
Fréquence : 1h30 / semaine.
Objectif : travailler sur l'alphabet, les sons, la correspondance phonie/graphie, à partir de documents authentiques.

LIRE, ÉCRIRE, GRAPHIE 2
Public : personne qui change d'alphabet.
Fréquence : 1h30 / semaine.
Objectif : travailler sur l'alphabet, les sons, la correspondance phonie/graphie, à partir de documents authentiques.

ÉCRITS DU QUOTIDIEN
Public : +A1
Fréquence : 1h30 / semaine.
Objectif : se familiariser avec les écrits du quotidien : un mot dans le carnet scolaire, un SMS, un mail, une publication Facebook sur des événements à venir, lettre de motivation, etc.

ORAL
Public : débutant complet et niveau inférieur A1 à l'oral
Fréquence : 1h30/semaine.
Objectif : favoriser le flux oral par des jeux de théâtre, des jeux autour de la prononciation, des exercices d'expression corporelle, etc.

CONVERSATION
Public : à partir de A1 à l'oral et +
Fréquence : 2h/semaine.
Objectif : donner son avis, argumenter. Débats autour d'un thème ou d'une situation, jeux de rôle, théâtre-forum, création et/ou l'élaboration d'un projet concret...

LE FRANÇAIS DU CODE DE LA ROUTE
Public : oral mini A1.1
Fréquence : 1h30/semaine
Objectif : comprendre un champ lexical spécifique, le restituer. Analyser des situations proposées dans les diapositives type examen. Travail en situation.

INFORMATIQUE
Public : + A1.1
Fréquence : 1h/semaine
Objectif : découverte de l'ordinateur, de la navigation internet, du traitement de texte, utilisation de Youtube, Facebook Mandela.

CONNAITRE LA FRANCE
Public : oral mini A1.1
Fréquence : 2h/semaine
Objectif : éclairer la compréhension du fonctionnement et des débats de la société française par l'histoire et la géographie.

RENTRÉE 2022

LES ATELIERS PONCTUELS
Ateliers thématiques : citoyenneté, développement durable, etc.
Ateliers d'information : la santé, le droit du travail, l'administration, la parentalité, etc.
Mini-stages : pendant les vacances scolaires, pour approfondir une thématique.
Animations diverses : promenades, ateliers cuisine, musique, projection de films, etc.

SORTIES CULTURELLES
Favoriser l'ouverture, la communication orale et l'autonomie, ainsi que l'accès à la culture.
 Sorties régulières : expositions (photos, peintures, sculpture, etc.), visite du patrimoine, concerts, cirque, cinéma...

Ateliers ponctuels : 64 heures
 Atelier parentalité : 158 heures
 Sorties culturelles : 52 heures
 Ateliers Citoyenneté : 409 heures
 Ateliers Sport : 73 heures
 Ateliers Egalité Hommes Femmes : 122 h



3. MOBILITÉ ET NUMÉRIQUE

Mobilité : 376 heures

Numérique : 258 heures

MOBILITÉ

Se déplacer, consulter les horaires de train en gare et savoir lire des tableaux à double entrée, découvrir les applications pour prendre le bus, le train mais aussi les propositions de co-voiturage sont des sujets que nous abordons en ASL mais également hors les murs, par exemple lors de notre sortie de fin d'année à Romans : quel bus prendre pour aller de Fontbarlettes à Romans, puis comment aller du Chemin des Boeufs au Musée de la Chaussure et enfin revenir en respectant les horaires prévus !



L'atelier Code de la route

L'objectif est de renforcer la maîtrise de la langue française (français sur objectifs spécifiques) par la connaissance des règles de circulation en tant qu'usager de l'espace public : piéton, cycliste, conducteur d'engin motorisé (deux roues à moteur thermique ou électrique, automobile, ...)

Les activités mises en jeu visent l'acquisition de **plusieurs compétences** :

- **langagières** par la connaissance du vocabulaire, de la syntaxe, mais aussi par les échanges argumentés des choix de réponses, par la confrontation des points de vue;
- **d'autonomie** pour se déplacer dans l'espace public, quelque soit la modalité de déplacement,
- **de développement personnel** par l'obtention à terme du permis de conduire.

Un **cours hebdomadaire, planifié sur 3 périodes de 9 séances** ponctuées par un test d'évaluation adapté aux thématiques abordées.

Chaque séance débute avec un temps de rappel de la séance précédente suivi d'un approfondissement thématique. La séance se clôture enfin par le visionnement de capsules vidéo similaires au test réel du Code de la route.

Chaque apprenant peut ainsi **mesurer ses progrès régulièrement** et demander des éclaircissements au besoin. Acteur de son apprentissage, il décide ainsi quand poursuivre en auto-école.

Tout ne se passe pas seulement en salle à Mandela... mais aussi sur le parking, le nez dans le moteur... ou derrière le volant pour comprendre comment cela fonctionne et rendre concret l'apprentissage en salle.

NUMÉRIQUE

Le numérique est au cœur des apprentissages. Pendant les ASL et les ateliers d'expression, nous utilisons avec régularité les tablettes. Les apprenants sont très en demande, notamment d'applications de FLE.

L'atelier informatique

Salle avec 4 ordinateurs, 2 cours de 1h15 le Jeudi matin. La première étape consiste à connaître les différentes parties qui constituent un ordinateur de bureau et comprendre dans les généralités le fonctionnement d'un ordinateur.

Présentation de différents logiciels de traitement de texte de plus en plus sophistiqués, Bloc-notes, Writer, Libre Office Writer. Pour les cours c'est Libre Office Writer qui est utilisé. Les exercices sont faits de manière à utiliser les différentes fonctions du logiciel.

Pour élargir l'apprentissage, utilisation de « Libre Office Calc » afin de faire une petite gestion de Budget mais aussi utilisation de « Paint » pour faire un peu de dessin et ainsi apprendre à intégrer dans un courrier un dessin par exemple. Apprendre aussi à faire du dessin uniquement à partir du traitement de texte.



Bilans écrits par les bénévoles en charge des ateliers.

4. LA CITOYENNETÉ

OBJECTIF

*L'éducation populaire
au service d'une citoyenneté éclairée*

Lors de nos ateliers d'ASL et d'alphabétisation, la citoyenneté est présente de manière transversale : nous traitons le fonctionnement associatif, le règlement intérieur, les liens entre impôts et solidarités/services publics, l'égalité Femmes Hommes, etc.

Cette année nous avons aussi pu zoomer sur les élections puisque les scrutins des mois d'avril et de juin nous ont permis d'aborder deux échelles différentes.

Les apprenants ayant besoin de comprendre la vie en France, ses institutions, son histoire, sa géographie et sa culture, le cycle « Connaitre la France » s'est déroulé sur 17 séances. Nous avons balayé des thématiques aussi diverses que les grands repères géographiques, la V République et son organisation, la seconde guerre mondiale et la construction de l'Europe, les échelles de pouvoirs en France, la laïcité, France une terre d'immigration, le féminisme en France mais encore les fêtes et traditions culturelles françaises, le patrimoine, l'écologie et le lien à la nature.

L'accent a beaucoup été porté sur les valeurs fondatrices de notre République : Liberté, Égalité, Fraternité mais aussi Laïcité qui a bénéficié d'une séance entière consacrée à sa bonne compréhension.

Partenariats :

Les structures de l'Agglo, partenaires culturels, la FOL, l'observatoire de la laïcité, Amnesty international, L'ASTI, La CIMADE, Solidarité Langage, Ligue des droits de l'Homme, la MPT de Fontbarlettes, Femmes Solidaires, Radio BLV & Asso Thermos.

Les participants de l'ASL niveau A2 et l'Atelier Conversation ont approfondi sur plusieurs séances le sujet de la migration tant à l'oral qu'à l'écrit pour préparer l'exposition de la Journée Mondiale des Réfugiés.



JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

Les participants de l'atelier conversation et de l'atelier sociolinguistique le plus avancé (Liberté) ont réalisé à partir de l'exposition d'Amnesty International, des parcours migratoires.

Mettre des mots sur un vécu souvent difficile permet de l'extérioriser et de s'en libérer. Pour faciliter cette approche, un parcours imaginaire a été proposé, permettant de mettre de la distance avec son propre parcours.

PARCOURS D'UNE FEMME RÉFUGIÉE

AMNESTY

Elle s'appelle Vonessa. Elle a 30 ans. Elle est angolaise. Elle est mariée. Elle a deux enfants avec elle. Elle a fui les violences domestiques. Elle est réfugiée au Portugal.

Voici son témoignage :

« Je suis partie de mon pays parce que j'étais battue tous les jours par mon mari. J'ai demandé un visa Schengen et je l'ai eu après un mois. J'ai pris un avion pour le Portugal. Puis je suis partie du Portugal car mon mari nous a retrouvés. Je suis allée me réfugier en France. Je suis allée me présenter à l'ADAMI à Grenoble. Je suis allée à la Préfecture. Ils m'ont donné une place au CADA. Les enfants vont à l'école. Je me suis débrouillée pour prendre des cours de français pour m'intégrer. »

ATELIERS DÉBATS AVEC RADIO BLV & ASSO THERMOS

Objectif

Utiliser l'outil radio pour valoriser les apprentissages FLE et ouvrir à la réflexion autour de l'égalité Femmes Hommes.

Action

1. Ateliers et enregistrement audio des échanges de chaque groupe et montage des éléments collectés.
2. Écoute active collective. Retours et débats. Enregistrement de ces échanges, montage et mixage

FEED BACK

Les échanges ont été de grande qualité autour des violences au sens large autant que des violences faites spécifiquement aux femmes. Je trouve vraiment très dommage de n'avoir pas pu faire partager ces témoignages, faute d'autorisation des participants.

L'expérience peut être vraiment intéressante à réitérer mais en choisissant un média et en montant l'atelier en fonction. La voix pour ces sujets sensibles d'aller plus loin dans les échanges.

L'image peut permettre une autre forme de « jeux » autour de l'enseignement FLE.

Sylvie Mabilon
Radio BLV

MÉDIATION

1 ACCÈS AUX DROITS ET AUX DEVOIRS



2 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Chiffres de l'accompagnement social

Accueil global : **107**

Heures effectuées par l'intervenante :
80 h de face à face dont
58 femmes, 5 jeunes, 64 seniors

Habitants de Fontbarlettes : **75**
Situations suivies avec
les travailleurs sociaux : **67**

Chiffres de l'accès aux droits et aux devoirs

Accueils en face à face : **1229**
Dont accueil femmes : **616** soit 50,12 %
Dont jeunes 16/30 : **325** soit 26,45%

Situations suivies avec les
professionnels : **549** dossiers





OBJECTIF

Accompagner les personnes aux démarches liées à l'intégration, à l'accès à la citoyenneté par l'accès aux droits et à l'accomplissement des devoirs. C'est un accompagnement qui s'adresse à un public large (français ou étrangers). Il permet un accès facilité aux démarches très diverses et très souvent complexes et dématérialisées auprès des administrations comme la préfecture ou l'OFII.

L'action est destinée également aux travailleurs sociaux et partenaires qui ont besoin d'informations spécifiques sur le droit des étrangers. Une juriste avec des compétences en matière de droit général et droit des étrangers intervient et accompagne les usagers et répond à toutes les questions des travailleurs sociaux.

Cette action est une forme de médiation entre l'administration et les citoyens, une mission qui s'exerce dans le respect de la loi et des réglementations en vigueur.

L'action a pour but également de sensibiliser les habitants au respect des valeurs de la société et aux devoirs qui leur incombent.

1 ACCÈS AUX DROITS ET AUX DEVOIRS

> Les permanences :

Hafida NACEUR, intervenante juridique pour l'accès aux droits et devoirs est présente sur 4 permanences dans les quartiers de Valence pour accueillir, renseigner, orienter et accompagner le public. Les permanences sont sur rendez-vous, gratuites et confidentielles. Il s'agit des quartiers de **Fontbarlettes, du Centre Ville, du Plan et du Polygone.**

> Un travail de partenariat

Bien que l'entretien soit individuel, le travail des situations peut être collectif entre l'intervenante et les partenaires tels les assistant(es) sociales, les associations, les éducateurs de quartier, les administrations et parfois les auxiliaires de justice. Pour la réussite de ce travail des rendez-vous peuvent être mis en place entre l'intervenante et les partenaires.

> Les mineurs :

Nous accueillons notamment des **jeunes mineurs** accompagnés de leurs éducateurs pour les aider, les orienter vers une régularisation de séjour en France en tant que MNA et selon leur situation.

> L'accompagnement des travailleurs sociaux :

L'intervenante réserve également un temps d'échange, avec les travailleurs sociaux qui la sollicitent, souhaitant accompagner l'utilisateur sans l'orienter dans nos permanences mais qui ont besoin d'éclaircir leurs connaissances ou vérifier leurs informations en matière de droits avant de faire des démarches avec la personne.

ANECDOTE

Nous avons reçu une femme, conjointe de français, accompagnée d'une juriste du CIDFF. La loi (CSEDA) prévoit la suppression du titre de séjour « vie privée et familiale » en cas de rupture de vie commune avant la durée de 3 années. Après 2 ans de vie commune, cette personne a quitté le domicile conjugal et a entamé une procédure de divorce à la suite de violences conjugales. Elle s'est retrouvée sans papiers puisque qu'elle ne pouvait plus garder le statut de conjoint de français. Ayant déjà commencé une formation d'ATSEM, elle a pu être accompagnée dans son recours à la Préfecture en justifiant qu'elle a été victime de violences par son conjoint. Elle a trouvé un travail dans une école à Valence et a été régularisée en obtenant le statut de salarié. En 2022, après 5 années de résidence, nous l'accompagnons dans sa demande de naturalisation.

2. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



OBJECTIF

Notre mission consiste à accueillir, écouter, renseigner, conseiller et apporter une aide concrète en effectuant des démarches par écrit ou par internet que ce soit dans un contexte administratif, social, parental ou de recherches professionnelles.

Les démarches administratives étant souvent complexes et dématérialisées, nous accompagnons les personnes dans la compréhension et la résolution de leurs difficultés.

ACTION

De nombreuses administrations ont fermé leurs accueils et ont mis en place des solutions numériques comme la CAF, le Pôle emploi, la CPAM, la MDPH, les Impôts, les institutions de retraite ainsi que les prestataires de service. **Toutes ces démarches nécessitent une bonne maîtrise du français, du matériel informatique et surtout une connaissance numérique.**

Nous expliquons la situation et les démarches à mettre en place. Les usagers choisissent ensuite de faire seul ou d'être accompagnés. Nous faisons avec eux et en respectant leurs décisions.

Notre rôle est aussi l'écoute et la médiation sociale entre le public et les administrations.

Nous sommes bien repérés par les habitants du quartier qui sont souvent dans des situations sociales d'urgence ou en période d'intégration.

Résultats de l'action :

Les chiffres du bilan de cette année 2022 montrent que nous avons continué à toucher des habitants de différents âges, nationalités et situations professionnelles. Nous les avons accompagnés dans leurs démarches administratives qui pour certaines sont complexes. Nous avons également permis aux institutions d'avoir des réponses adaptées à leurs attentes (respect des procédures, dossiers complets, ...), tout en gardant l'autonomie de l'utilisateur.

ANECDOTE

Lors d'une permanence d'accompagnement sociale, un jeune présentant un problème de santé grave s'est présenté pour une demande de reconnaissance travailleur handicapé. Ce jeune a confié avoir quitté le système scolaire très tôt et s'impliquait de temps en temps dans des trafics de stupéfiants dans son quartier. Suite à son grave accident, il a pris conscience de ses erreurs et de leurs conséquences. Il regrette d'avoir quitté précocement l'école. Grâce au lien de confiance qui s'est tissé, il souhaite revenir pour un accompagnement vers l'emploi ou la formation suite à la décision de la MDPH.

Cette démarche est très courageuse de la part d'un jeune du quartier qui a décidé de prendre en main son avenir et son projet professionnel malgré son handicap.

ANIMATION LOCALE

1. *ALLER VERS...*
2. PARTAGER ET CONSOMMER
AUTREMENT
3. PARENTALITÉ
4. CITOYENNETÉ
5. CULTUREL



1. ALLER VERS

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF ET PORTEUR DE PAROLE SUR LE MARCHÉ



Nous constatons que beaucoup de personnes sont isolées, ont renoncé aux activités extérieures soit des suites du confinement, des problèmes d'insécurité dans le quartier ou simplement car elles ne s'autorisent pas à aller vers l'extérieur.

De par l'histoire des 2 structures de quartier, nous sommes souvent confondus avec la MPT ou nos activités sont partiellement connues.

C'est pourquoi nous avons entamé cette démarche d'aller vers pour recueillir la parole des habitants du quartier et pour diffuser de l'information.

OBJECTIFS

- Rompre l'isolement de nombreux habitants du quartier.
- Créer du lien entre habitants et avec les acteurs du quartier
- Assurer une communication positive sur l'actualité du quartier en direction des habitants et de l'extérieur.

Le recueil de la parole des personnes rencontrées sur le marché et des habitants de l'immeuble, nous permet de rester en adéquation des besoins au-delà de ceux exprimés par nos adhérents.



Nous avons pu proposer une sortie famille, cet été, au lac de Pierrelatte. Cette sortie gratuite a profité à 30 personnes qui n'ont que très peu l'opportunité de sortir du quartier. Cela permet de constituer des souvenirs collectifs intergénérationnels, interculturels et entre hommes et femmes exceptionnels et qui représentent un ciment fort pour ensuite aller plus loin.



Les moments conviviaux ont rencontré un vif succès et sont d'excellents prétextes pour se réapproprié l'espace public et créer du lien entre voisins ou avec les acteurs du quartier.

Nous avons pu organiser des temps festifs entre voisins autour de sujets du quotidien, de l'utilisation d'une tablette ou de recettes de cuisine mais aussi des fêtes réunissant plusieurs dizaines de personnes en pied d'immeuble. Nous avons diversifié les lieux sur lesquels nous proposons nos actions grand public.

C'est dans cette dynamique que durant l'été, nous avons animé en pieds d'immeuble, 6 séances palabres en début de soirée. Ces rdv intergénérationnels et interculturels permettent de renforcer les liens entre habitants, de se réappropriier l'espace public et de passer de bons moments ensemble en toute simplicité !



Nous avons continué notre accompagnement du Collectif des Habitants du 25 rue Charles Gounod qui s'appelle maintenant le Collectif des Voisins Copains, l'objectif étant de les amener à s'organiser en association.



Lors des temps d'échanges, le besoin d'activités physiques ressort régulièrement. Nous avons proposé des séances de marche rapide dans le quartier (Parc Jean Perdrix), des exercices de renforcement musculaire, des jeux de ballon collectifs, etc...



Nous avons poursuivi l'organisation des fêtes de quartier (une par saison) avec la MPT de Fontbarlettes. Elles rencontrent toujours un franc succès.



2. PARTAGER, CONSOMMER AUTREMENT



OBJECTIF

Accompagner et partager le *vivre ensemble* à Fontbarlettes. Faire vivre le quartier, en compagnie des partenaires, dans l'esprit de solidarité, de fraternité et d'engagement citoyen. Soutenir la création et le développement de groupes d'habitants engagés dans des démarches collectives. Accompagner l'éducation à la santé, au bien manger, au sport et au développement durable.

ACTION

L'intérêt des habitants pour ces questions est croissant. En 2022, Le vestiaire du mercredi nous a permis de tisser des liens avec les habitants du 25. Un collectif a pu se créer pour passer du bénéficiaire à l'acteur (alimentation, habillement, accès aux loisirs) et s'organiser pour le vestiaire, la redistribution équitable des légumes gracieusement offerts par Graine de Cocagne, les Volonteurs ou L'Accueillette, réfléchir à une alimentation de qualité à moindre coût en lien avec les dispositifs existants.

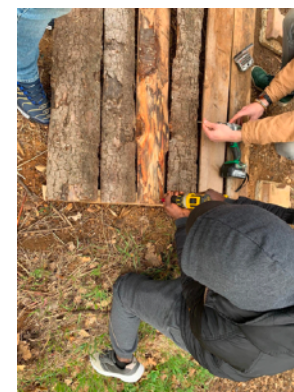
Même si nous avons dû augmenter notre participation financière, nous poursuivons pour nos usagers, en partenariat avec l'association Parenthèses le Réseau Cocagne, une distribution de paniers solidaires : l'adhérent de Mandela peut, à prix modique, être livré d'un panier bio chaque semaine.

Nous souhaitons poursuivre en 2023 le développement des actions autour de cette thématique.



La zone de gratuité s'est bien développée. Les habitants du 25 participent de plus en plus au tri des objets et à l'installation. Nous avons pu ouvrir quasiment tous les mercredis.

Nous avons organisé des zones de gratuité thématiques : rentrée scolaire, vaisselle, enfants, etc...



Réalisation d'un composteur à Graine de Cocagne.

3. PARENTALITÉ



Que ce soit à travers des événements culturels comme des programmations jeunesse (films d'animation), spectacle de contes, visite de la Médiathèque... ou par des animations « cuisiner ensemble », goûters ou animations festives marquantes tout au long de l'année à la MDS N. Mandela, nous favorisons les liens et les interactions entre parents, voire grands-parents et enfants ou petits-enfants, afin de renforcer les liens familiaux et le bon équilibre de la famille. Toutes les 6 semaines (vacances scolaires) et pendant les vacances d'été, nous avons proposé des activités dans ce sens là : sorties, activités artistiques, jeux, etc...

VACANCES D'AUTOMNE À MANDELA

SEMAINE 1

LUNDI 24 OCTOBRE 2022

09:30 **LES BÉNÉFICIAIRES DU QUOTIDIEN**
Séminaire de travail avec les parents administratifs.
Ad. libre. Sur inscription.

MARDI 25 OCTOBRE 2022

14:00 **ATELIER CUISINE**
Un repas de confort à avec votre enfant autour de la préparation et la dégustation de salades.
Prix: 10€. Matin: de 7 à 9h. Sur inscription.

MERCREDI 26 OCTOBRE 2022

14:00 **A LA DÉCOUVERTE DE VALENCE**
Présentation pour découvrir la patrimoine de Valence. Ad. libre. Sur inscription.

14:00 **NUMÉRIQUE LUDIQUE**
Découvrez ce qui se cache dans la tablette.
Ad. libre. Sur inscription.

14:00 **JOURNÉE DE GRANDES ENFANTS MANDELA**
Pour proposer aux 10-18 ans un espace et des ateliers, dans un cadre sécurisé.
Entrée libre.

17:00 **GRUPPE DE FEMMES**
Se retrouver entre femmes pour parler et agir.
Ad. libre. Sur inscription.

LUNDI 27 OCTOBRE 2022

09:00 **MARCHE AU PARC JEAN PERDUR**
De retour pour la marche.
Ad. libre. Sur inscription.

2 VACANCES DE PRINTEMPS À MANDELA

SEMAINE 2 - DU 25 AU 30 AVRIL 2022

LUNDI 25 AVRIL

09:00 **PRÉPARATION AU DELF A2**
 Venez vous inscrire à l'examen !

MARDI 26 AVRIL

14:00 **APPRENDRE LE FRANÇAIS EN CUISINANT**
 Venez préparer une bonne soupe ! Un atelier pour découvrir le français. Ad. libre. Sur inscription.

14:00 **THÉÂTRE FACILE**
 Venez créer avec nous une œuvre de théâtre simple avec le corps ! Venez aller dans ce spectacle à partir de la sortie dans une ambiance conviviale et ludique !

MERCREDI 27 AVRIL

09:00 **ATELIER PÂTISSERIE** (12 ans et plus invités)
 Venez découvrir la pâtisserie avec L'ÉPIQUE !
 Ad. libre. Sur inscription.

14:00 **LES FEMMES CHERCHEUSES** (12 ans et plus invités)
 Venez découvrir la recherche de l'identité et de soi-même ! Venez aller dans ce spectacle à partir de la sortie dans une ambiance conviviale et ludique !

JEUDI 28 AVRIL

09:00 **ATELIER PLANTES AROMATISÉES** (12 ans et plus invités)
 Venez découvrir les plantes aromatisées avec les Jardins de l'École de l'Épique !

14:00 **CLIP SONS & CHOCOLÉ SONS**
 Venez découvrir le son avec les Jardins de l'École de l'Épique !

ACTIVITÉS OUVERTES À TOUS - INSCRIPTION OBLIGATOIRE

POUR : 07 30 70 10 37 38

4. CITOYENNETÉ

Mon 3 juillet 1962, Petites et Grandes Histoires de Femmes.

Dans le cadre de la Biennale TRACES 2022 et les 60 ans de l'indépendance de l'Algérie, Radio BLV, la Maison des Solidarités Nelson Mandela et l'Association Alter-Natif ont créé un **projet de mémoire** en favorisant les liens avec des femmes du territoire nées en Algérie et/ou des descendantes.

Cette guerre et cette histoire ayant été largement racontées et transmises par le biais du vécu des hommes, l'idée générale était de recueillir la parole des femmes. Souvenirs et mémoire directe de celles qui l'ont vécue et mémoire transmise aux plus jeunes, petites filles et arrière petites filles.

Comment les femmes ont-elles vécu ces changements majeurs ? Comment leur vie a été transformée etc.

“Les françaises d’Algérie” :

Un groupe de femmes françaises d’Algérie ou juives d’Algérie venues en France suite à l’indépendance réuni par Sylvie de Radio BLV. Interview, enregistrement et montage du podcast

“Les algériennes de France” :

Un groupe de femmes algériennes vivant en France réuni par Nathalie Roch. Interview et enregistrement à Fontbarlettes puis montage du podcast.



Organisation d’une journée de rencontres par Alter Natif entre les participantes au gîte l’Entrelà avec la participation d’une sociologue de la revue Écarts d’Identité.

- Fabrication d’un repas et dégustation en commun entre les deux groupes d’anciennes et des « descendantes » qui se sont joints à la journée.
- Ecoute collective avec toutes les présentes des 2 premiers podcasts de témoignages.
- Echanges et débats très riches et pleins d’empathie entre les parties prenantes et les personnes présentes. Cette journée dans un lieu tiers, en pleine nature, a ravi tout le monde et a permis de créer des liens entre des personnes aux trajectoires différentes et qui n’auraient pas eu l’occasion de se rencontrer sans ce projet.

Diffusion de chaque podcast deux fois et mise en ligne sur le site de radioBLV.



Nous avons accueilli l'exposition de Femmes Solidaires LES VIOLENCES, ELLES DISENT NON pendant deux semaines. Une riche ressource ouverte à tous et également travaillée dans nos ateliers socio-linguistiques et d'expression !



Nous avons également accueilli l'Expo Quiz "La laïcité, parlons-en" animée par nos fabuleuses bénévoles Dominique et Martine.

ATELIER LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

Dans le cadre de la Journée Internationale de Lutte contre les violences faites aux femmes en novembre, nous avons accueilli la Compagnie des Chimères. Une dizaine d'adhérentes ont participé à la riche matinée d'échanges et d'introduction au spectacle du soir : explication des nombreux jeux de mots de la pièce. La comédienne nous a également fait faire des exercices de respiration et de relaxation, particulièrement appréciés. Les participantes ont exprimé l'envie de se retrouver régulièrement pour ce genre d'exercices.

Une quarantaine de personnes a assisté le soir à la pièce GRAND'X - Solo poétique et trash pour femme clown à la Maison des Syndicats.

Une journée organisée en partenariat avec les MPT de Fontbarlettes et du Polygone.



5. CULTUREL



OBJECTIF

Favoriser l'accès à la culture. Faciliter la compréhension de la société française. Découvrir des lieux et le patrimoine culturel français. Favoriser les liens inter culturels et intergénérationnels. Inviter à des échanges en langue française.

ACTION

Pour chaque spectacle, l'animatrice prévoit avec les participants un temps en amont pour présenter le spectacle, le film ou la visite pour les mettre dans le contexte, puis pour recueillir leur ressenti.

Chacun dit en quelques mots, " j'ai aimé parce que... je n'ai pas aimé car..... je n'ai pas compris tel aspect...". Ces manifestations culturelles sont toujours l'occasion pour chaque participant de découvrir de nouveaux lieux, d'améliorer son français à travers les échanges, de faire des rencontres avec d'autres personnes dans un contexte favorable. Globalement, elles sont vectrices d'intégration et favorisent une ouverture sur le monde.

Nous avons assisté aux spectacles suivants: Un documentaire « Lynx » à Lux, avec des parents et leurs adolescents, une pièce de théâtre « Josette Margarete Seinecke Bock est une fille simple » à la Maison des syndicats, un concert de harpe sur fond d'arts visuels « Des Comètes à LUX, de la danse contemporaine « OMMA » à La Comédie de Valence dans le cadre de « Danse au fil d'avril », un reportage de François Ruffin « Debout les femmes » au cinéma Le Navire suivi d'un débat, un documentaire sur des jeunes, avec des parcours de vie difficiles « Allons enfants », un film de Cédric Klapisch sur la résilience « En corps » à LUX, une visite du patrimoine de la ville de Valence, des contes à la MPT du plan dans le cadre du festival « La cour des contes », du théâtre et magie à LUX, un film particulièrement touchant « Sous les figues » en langue arabe sous-titré, à Lux, une visite guidée à la médiathèque de Fontbarlettes.

Le 20 décembre, nous sommes allés voir un film « Sous les figues » en langue arabe sous-titré, à LUX.

Deux groupes différents sont allés voir ce très joli film tunisien, qui les a beaucoup touchés, car ils ont retrouvé l'environnement de leur jeunesse et leur langue natale. C'est comme si la porte de leurs souvenirs s'ouvrait tout d'un coup, donnant lieu à des anecdotes et des souvenirs liés à leurs chères racines. Un intense moment de partage et de complicité, créant ainsi de véritables liens, notamment entre les habitantes du 25 Charles Gounod.

Les liens se sont d'autant plus renforcés depuis, qu'ils ont donné naissance au groupe « Femmes Amitié », qui se retrouvant chaque semaine pour mettre en place divers projets (vacances, marche de santé au parc Perdrix, fréquentation de la Maison de santé, participation à un projet de groupe de relaxation et gymnastique douce, en musique etc ...). Certaines se sont investies dans le bénévolat pour le vestiaire gratuit de Mandela. Toutes ont la volonté de créer une dynamique qui pourrait se répandre dans le quartier et déjà, d'autres personnes parmi leurs connaissances viennent en visite pour goûter à cette convivialité.



RAPPORT FINANCIER



RAPPORT FINANCIER 2022

Le bilan financier de l'année 2022 ayant été approuvé au Conseil d'Administration du 25 avril 2023, voici sa présentation avec quelques commentaires sur les divers graphiques qui l'éclairent.

Après deux années « particulières », la Maison des Solidarités dans sa globalité a traversé une année « difficile » à bien des égards et il a réellement fallu l'esprit solide et positif de son équipe de salariées et de bénévoles pour réussir à en sortir, fatigués mais la tête haute.

Fin 2021 nous savions qu'il nous faudrait user de vigilance et de prudence pour pouvoir présenter un **compte de résultat** 2022 satisfaisant et c'est bien ce que nous avons fait puisque, malgré un montant de produits en baisse de 39 000 €, l'année s'est terminée avec un excédent de 2 630 € : on peut en conclure que les charges (238 488 €) ont été correctement maîtrisées.

Examinons d'abord le poste des **produits**. Sur un total de 241 118 € les diverses subventions de nos fidèles financeurs (l'Etat, la Ville, la CAF, la Drôme) représentent 87%. On constate qu'elles affichent à nouveau une baisse (-6%) par rapport à celles de 2021 (-5,5%).

Les prestations de services (5 509 €) sont elles aussi en baisse suite à la non-reconduction d'actions pour la plateforme de l'emploi. Ce sont donc uniquement les produits issus de la participation de nos 230 apprenants aux cours de français, de code de la route et d'informatique (2%).

Si les dons ont légèrement augmenté le montant des cotisations a légèrement baissé, le tout représentant lui aussi 2% des recettes.

Les autres produits (21 113€) –remboursements d'indemnités journalières, de frais de formations et déplacements des salariées et paiements en décalé de factures et subventions- représentent 9%.

Rappelons par ailleurs l'aide en nature dont nous bénéficions par la mise à disposition gratuite de nos locaux : 3 appartements par la Ville (ce qui représente 13 334€) et 1 par VRH (4 400€).

En ce qui concerne les **charges** (238 488 €), le poste principal est toujours consacré aux frais de personnel (77%), pourcentage en légère hausse par rapport à celui de 2021 mais en baisse dans les chiffres (183 187 € contre 200 996 €) suite à des arrêts maladie et au départ de 2 salariées non remplacées en 2022.

Notons les efforts faits sur les achats de marchandises (- 43%) et de fournitures et charges de toutes sortes (- 26%), ce qui a permis de compenser en partie le recul du montant des produits. Rappelons qu'en 2021 nous avons eu à équiper notre 4^{ème} appartement et à changer 7 de nos PC (en cours d'amortissement). En 2022 pour continuer à réduire nos dépenses nous avons commencé à prospecter pour le changement de la photocopieuse et de sa société d'entretien.

Les 31 186 € de charges externes (adhésions, abonnements, honoraires, frais de mission, charges locatives), les provisions liées aux IDR (7 600 €), de rares impayés d'apprenants représentent des dépenses incontournables (17%), tout comme les taxes et impôts.

En conclusion, un bilan positif en fin de l'année 2022, grâce à une équipe de salariées et de bénévoles solide et convaincue, grâce à un savoir-faire que nos financeurs nous reconnaissent puisqu'ils continuent à nous confier des missions, grâce à nos partenaires, grâce aussi à un public fidèle qui est sûr de trouver ce qu'il recherche dans cette Maison et à tous nos adhérents : nos sincères remerciements à chacun.e pour leurs diverses contributions à ce résultat! N'oublions pas par exemple les 77 135 € d'estimation du travail des bénévoles sur l'année.

Pour les années à venir, cependant, l'exercice semble de plus en plus périlleux à réussir avec des subventions en baisse conduisant à des difficultés de mise en place d'actions vers le public et à une politique salariale qui n'est pas à la hauteur des efforts et de la qualité du travail fourni. Frustration par rapport à nos valeurs et pour notre public, plus 2 salariées à des postes-clés qui partiront bientôt : il semble nécessaire d'entamer une réflexion de fond sur l'ensemble de ces points : on ne peut pas toujours tirer sur la corde, jouer sur le rôle croissant des bénévoles, demander plus aux salariées, nous ne sommes pas une association de divertissements et nous croyons à nos missions.

D'où la présentation d'un budget 2023 avec beaucoup de points d'interrogation, mais c'est Anne De Rekeneire, notre directrice depuis le 1^{er} mai, qui vous donnera plus d'informations sur les orientations de l'année en cours.

Ma conclusion pour la Maison des Solidarités reprend des paroles du « frère » de Nelson Mandela : « I have a dream... » !

BILAN AU 31/12/2022

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours	0,00		0,00	0,00
Avances et acomptes	0,00		0,00	0,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, matériel et outillages industriels	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	1 619,00	728,92	890,08	1 429,75
Immobilisations corporelles en cours	0,00		0,00	0,00
Avances et acomptes	0,00		0,00	0,00
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	24,34	0,00	24,34	24,34
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	1 643,34	728,92	914,42	1 454,09
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés	0,00		0,00	0,00
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	0,00		0,00	170,00
Créances reçues par leg ou donations	0,00		0,00	
Autres créances	9 256,40		9 256,40	33 948,57
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments de trésorerie	0,00		0,00	0,00
Disponibilités	130 991,73		130 991,73	129 373,00
Charges constatées d'avance	131,38		131,38	1 901,58
TOTAL II	140 379,51	0,00	140 379,51	165 393,15
Frais d'émission des emprunts (III)			0,00	
Primes de remboursement des emprunts (IV)			0,00	
Ecarts de conversion Actif (V)			0,00	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	142 022,85	728,92	141 293,93	166 847,24

BILAN AU 31/12/2022

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	46 911,79	46 911,79
Fonds propres complémentaires	0,00	0,00
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires	0,00	0,00
Fonds propres complémentaires	0,00	0,00
Ecarts de réévaluation	0,00	0,00
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	0,00	0,00
Réserves pour projet de l'entité	0,00	0,00
Autres réserves	0,00	0,00
Report à nouveau	42 429,33	37 546,71
Excédent ou déficit de l'exercice	2 629,64	4 882,62
Situation nette	91 970,76	89 341,12
Fonds propres consommables	0,00	0,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00
Provisions réglementées	0,00	0,00
TOTAL I	91 970,76	89 341,12
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0,00	0,00
Fonds dédiés	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges	28 245,00	22 860,00
TOTAL III	28 245,00	22 860,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	0,00	0,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières diverses	0,00	0,00
Avances et acomptes reçus	0,00	0,00
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	2 280,89	12 455,89
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	18 797,28	42 190,23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00
Instruments de trésorerie	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	0,00	0,00
TOTAL IV	21 078,17	54 646,12
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	141 293,93	166 847,24

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	3 704,00	4 008,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	615,00	537,00
dont ventes de dons en nature	0,00	0,00
Ventes de prestations de services	4 894,00	23 311,00
dont parrainages	0,00	0,00
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	209 260,93	223 039,29
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 530,11	1 180,58
Mécénats	0,00	0,00
Legs, donations et assurance vie	0,00	0,00
Contributions financières	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	12 388,76	23 602,09
Utilisations des fonds dédiés	0,00	0,00
Autres produits	45,49	7,90
TOTAL I	232 438,29	275 685,86
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	3 547,92	5 118,92
Variation de stock	0,00	0,00
Autres achats et charges externes	40 785,25	60 454,42
Aides financières	0,00	0,00
Impôts et taxes et versements assimilés	2 383,00	3 451,00
Salaires et traitements	128 952,86	158 748,73
Charges sociales	38 484,01	42 247,22
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	539,67	189,25
Dotations aux provisions	7 600,00	3 700,00
Reports en fonds dédiés	0,00	0,00
Autres charges	171,33	613,89
TOTAL II	222 464,04	274 523,43
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	9 974,25	1 162,43
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	893,21	386,18
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0,00	0,00
Différences positives de change	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL III	893,21	386,18
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	0,00	0,00
Différences négatives de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	893,21	386,18
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	10 867,46	1 548,61

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	7 786,00	2 315,41
Sur opérations en capital	0,00	2 000,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL V	7 786,00	4 315,41
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	16 023,82	981,40
Sur opérations en capital	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
TOTAL VI	16 023,82	981,40
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-8 237,82	3 334,01
Participation des salariés aux résultats (VII)	0,00	0,00
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0,00	0,00
Total des produits (I+III+V)	241 117,50	280 387,45
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	238 487,86	275 504,83
EXCEDENT OU DEFICIT	2 629,64	4 882,62
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	13 334,64	13 334,64
Bénévolat	77 134,17	75 522,00
TOTAL	90 468,81	88 856,64
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	13 334,64	13 334,64
Personnel bénévole	77 134,77	75 522,00
TOTAL	90 469,41	88 856,64

Le bénévolat est évalué à partir :

- des heures d'intervention des bénévoles,
- du coût horaire moyen d'une formation salarié.

ÉLECTION AU C.A ET AUX CERCLES

Les **membres de droit** sont :

- Ville de Valence : Franck DIRATZONIAN
- Amicale des locataires : Alice BOCHATON
- Femmes Solidaires : Linda SHERWOOD

Les **membres élus au Conseil d'Administration** sont :

- Fatima BENASSALA
- Dominique BERNE
- Martine CARPENTIER
- Marie-Christine CHANTEUR
- Kamel HARIDI
- Dominique HENNION ROLLAND
- Hervé LAGRAVIÈRE
- Thierry MAY-CARLE
- Habib MEDJANI
- Catherine MULLER
- Lydia SEYNE
- Serge VIDAL

Les **membres sortants** sont :

- Dominique BERNE
- Marie-Christine CHANTEUR
- Hervé LAGRAVIÈRE

Les **candidatures au Conseil d'Administration et cercles** sont

- Chahinez ADDI
- Hajer AKOUBI
- Souhila AMOURA
- Dominique BERNE
- Ouahiba BRAHIMI
- Marie-Christine CHANTEUR
- Alain CREDEVILLE
- Mongia FEDHALA
- Rim GHRAIDIA
- Rachid HADDINI
- Hervé LAGRAVIÈRE
- Malika MECHETA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Cabinet LARIDAN & ASSOCIES SAS

9 Allée des Capucines – 69740 GENAS

Tél : 04 78 69 17 81 - Fax 04 72 73 26 60

**MAISON DES SOLIDARITES
Nelson MANDELA**

25 rue Charles GOUNOD

26000 VALENCE

RAPPORT GENERAL & SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les comptes clos au 31 Décembre 2021

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 Décembre 2021

Aux Adhérents de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Nous avons analysé les subventions perçues ainsi que leur utilisation en conformité avec leur objet.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Association auprès des sociétés contrôlant votre Association ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



25 rue Charles Gounod
Quartier Fontbarlettes
26 000 Valence



www.mds-mandela.org



accueil@mds-mandela.org



04 75 55 37 96



@mdsmandela